

Réf: Dossier N° : 16666

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « TRANSLOG CI »

Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE APPOLO BD 12 AV. 14 RUE 9
LOT 348 B, 05 BP 974 ABIDJAN 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Août 2015, et enregistrés au CEPICI le 07 Septembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TRANSLOG CI » .

Objet: Transit, la logistique, diverses prestations de services. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées partiellement par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE APPOLO BD 12 AV. 14 RUE 9
LOT 348 B, 05 BP 974 ABIDJAN 05

GERANT: Monsieur MOUSSAN FRANCIS.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20814 du 07/09/2015 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7681 du 07/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

